

## Avancées

Les six dernières années ont été marquées par l'émergence des questions de prévention et d'éducation à la santé au cœur même des politiques de santé publique. Deux lois, en 2002 et 2004 – et bientôt une troisième en 2009 – se sont intéressées à la question. L'effort consenti par les pouvoirs publics a d'ailleurs commencé à produire ses effets : on fume et on boit moins ; la consommation de cannabis et l'obésité se situent à un palier qui pourrait laisser espérer un retournement de tendance ; les accidents de la vie courante sont en diminution ; le nombre de nouveaux cas de sida diminue enfin depuis deux ans, etc. Même si un certain nombre de points noirs subsistent, au premier rang desquels le maintien des inégalités de santé, notre pays a connu de profondes transformations depuis une demi-douzaine d'années. L'INPES a été l'un des principaux vecteurs de ce changement. Son expertise scientifique, concrétisée par les « Baromètres santé », ainsi que par son soutien à de nombreux projets de recherche, est reconnue. Le ton des campagnes de communication qu'il conduit a été renouvelé et l'Institut a su montrer sa capacité à innover. L'INPES a accru son soutien à l'ensemble des opérateurs de prévention et a développé sa politique de mise à disposition de ressources en direction des professionnels relais de tous les horizons. Au terme de deux mandats à la tête de l'établissement, je souhaite remercier tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé à cette aventure.

**Philippe Lamoureux**  
Directeur général

## ÉVÉNEMENT Risques auditifs : première campagne de prévention

Le 25 octobre dernier, l'INPES et le ministère chargé de la santé ont lancé leur première campagne de prévention sur les risques auditifs liés à la musique amplifiée. Cette campagne s'adresse aux jeunes de 13 à 25 ans, souvent exposés à des volumes sonores élevés, via leur baladeur MP3, les concerts ou les discothèques. Elle s'inscrit dans le cadre du Plan national santé environnement, qui prévoit notamment de protéger les adolescents des risques liés à la musique amplifiée.



Les études françaises et internationales révèlent que les jeunes sont de plus en plus nombreux à souffrir de troubles auditifs : environ 10 % d'entre eux présentent une perte auditive pathologique.

Le seuil de danger pour l'oreille (85 dB) est nettement inférieur au seuil de douleur (120 dB) et il est impératif d'adopter des comportements préventifs avant de ressentir des signes de douleur.

### Comportements à risque

Selon le *Baromètre santé environnement* de l'INPES, huit jeunes sur dix se sont rendus à un concert, dans une discothèque, ou ont pratiqué de la musique au cours des douze derniers mois. L'usage de baladeurs est par ailleurs largement répandu puisque plus de

33 % des jeunes déclarent en utiliser un régulièrement.

Si la musique a bien entendu des vertus, il n'en demeure pas moins que ces comportements d'écoute ne sont pas anodins et peuvent s'avérer risqués, notamment à un niveau sonore élevé.

Une étude conduite par l'association de la JNA<sup>1</sup> en 2006 pointe un paradoxe : alors que la quasi-totalité des 15-30 ans connaît les risques et que plus de la moitié d'entre eux (57 %) a d'ailleurs déjà ressenti des troubles de l'audition après une exposition trop forte, seule une minorité déclare utiliser des protections auditives (7,5 %) ou s'éloigner des sources de bruit.

### Campagne audio et messages préventifs

Pour inciter les jeunes à adopter un comportement d'écoute responsable, l'INPES s'appuie sur une campagne qui met la musique au centre du dispositif. La stratégie vise à faire ressentir aux jeunes les effets de la dégradation du capital auditif sur la musique, avec pour signature : « À force d'écouter la musique trop fort, on finit par l'entendre à moitié. » Trois *spots radio*, diffusés depuis le 25 octobre, mettent en scène les principales situations à risque (baladeur, concert, discothèque) et font vivre l'expérience d'une dégradation auditive sur la musique. Chaque *spot* délivre les conseils adaptés à la situation : limiter le volume et la durée d'écoute d'un baladeur ; faire des pauses régulièrement, s'éloigner des enceintes ou s'équiper de bouchons d'oreilles lors d'un concert ou en discothèque.

Par ailleurs, dès le 1<sup>er</sup> décembre, des places pour un concert organisé par l'INPES, le 15 décembre, seront à gagner sur NRJ et Skyrock.com. À cette occasion, des artistes enregistreront les messages préventifs qui seront ensuite diffusés sur les radios.

### Site internet et dépliants

En complément de la campagne radio, un site internet, [ecoute-ton-oreille.com](http://ecoute-ton-oreille.com), délivre des informations sur les risques auditifs et les moyens de prévention. Une campagne de bannières web interactives renverra vers ce site.

Enfin, dès novembre, des dépliants seront distribués via le réseau Agison (salles de concert) et à l'entrée des discothèques. Ils donnent des informations sur les situations à risque, les symptômes, etc. Les conseils de prévention, illustrés par des pictogrammes, y sont également repris.

→ **L'INPES mène une campagne sur les risques auditifs liés à la musique amplifiée. Qu'est-ce que la « musique amplifiée » ?**

Je préfère le pluriel. Les musiques amplifiées regroupent un ensemble de musiques : rock, reggae, rap... Toutes utilisent l'électro-amplification comme outil de création. C'est ce que j'appelle la culture du potentiomètre.

Le terme de « musiques amplifiées » peut désigner aussi les musiques que nous écoutons tous les jours, amplifiées via notre baladeur ou notre chaîne hi-fi, à l'occasion de concerts ou encore en boîte de nuit.

→ **En termes de prévention, que préconisez-vous ?**

Il ne s'agit pas de diaboliser, ni de stigmatiser tel ou tel courant. La musique reste un plaisir, dans toutes ses formes. De ce point de vue, il y a longtemps eu incompréhension entre le monde médical et la planète musicale. Mais dans les années 90, les deux univers se sont rapprochés. Nous sommes sortis du « Ils n'ont qu'à jouer une autre musique ou jouer moins fort », des positions extrêmement violentes qui niaient l'identité des musiciens ou des amateurs.

Aujourd'hui, nous partons d'un autre prérequis : en musique, comme en sport, les risques doivent être connus, acceptés et intégrés dans l'apprentissage. Je milite pour une éducation aux

musiques électro-amplifiées, et ce, dès le plus jeune âge. Il faut rendre les gens responsables et donc les informer. Côté publics, on peut imaginer donner des protections pour les oreilles, tout comme on a distribué gratuitement des préservatifs. Côté professionnels, je pense qu'il faut organiser des sessions de prévention réunissant DJ, musiciens, directeurs de salle, acteurs du monde médical...

→ **Les pouvoirs publics ont-ils un rôle à jouer ?**

Oui, bien sûr : celui de donner les moyens aux gens d'écouter et de jouer de la musique dans de bonnes conditions. Autrement dit, de construire des lieux acoustiquement adaptés. Quand la voiture s'est démocratisée, il est apparu évident de concevoir des routes avec des matériaux limitant les risques d'accident. Mais, au même moment, nous avons laissé les musiques électro-amplifiées se développer dans des salles qui résonnent et où nos oreilles sont mises à rude épreuve. Dans un lieu non adapté, les instruments saturent vite l'environnement. Jouer et écouter de la musique ainsi équivaut à conduire dans le brouillard ! Jusqu'à maintenant, les professionnels ont appris à maîtriser le matériel dans de mauvaises conditions acoustiques. Dans un lieu adapté offrant une bonne qualité acoustique, on peut atteindre un plaisir sonore sans pour autant aller dans des extrêmes non souhaités.

\* Sociologue, CNRS, UMR 8593 G.Friedmann.

## THÉMA **Alcool : un atlas des consommations**

L'INPES PUBLIE L'ATLAS RÉGIONAL DES CONSOMMATIONS D'ALCOOL. CONÇU EN PARTENARIAT AVEC L'OBSERVATOIRE FRANÇAIS DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES, CET OUVRAGE FOURNIT DES ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCES INÉDITS SUR LA DIVERSITÉ DES MODES D'ALCOOLISATION EN FRANCE. IL DEVRAIT PERMETTRE UNE MEILLEURE IDENTIFICATION DES SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES POUR UNE PRÉVENTION PLUS EFFICACE.

*L'Atlas régional des consommations d'alcool* s'appuie sur l'enquête *Escapad*<sup>1</sup> (OFDT) et le *Baromètre santé* (INPES), réalisés en 2005. Ces deux études nationales couvrent un vaste territoire – métropole et départements et collectivités d'outre-mer (Dom-Com) – ainsi qu'un large échantillon de la population (30 000 adolescents et 30 000 adultes).

**IMMERSION AU CŒUR DES RÉGIONS**  
La première partie présente les deux enquêtes et livre leurs principaux résultats. La deuxième propose une description sociodémographique des régions, ainsi qu'une cartographie et une analyse des modes de consommation régionaux. La troisième comprend une fiche synthétique des résultats en métropole et vingt-huit fiches régionales présentant le paysage économique et démographique, ainsi que les taux observés pour les consommations d'alcool. L'atlas révèle plusieurs logiques régionales fortes, variables selon la population (adolescente ou adulte) ou l'indicateur. En effet, les modes de consommation d'alcool recouvrent probablement des interprétations différentes en fonction de l'âge. Ainsi, pendant l'adolescence, les ivresses sont expérimentées de façon festive,

ludique et parfois excessive ; la consommation est généralement épisodique. En revanche, les adultes adoptent un usage plus régulier et les ivresses sont plus sporadiques.

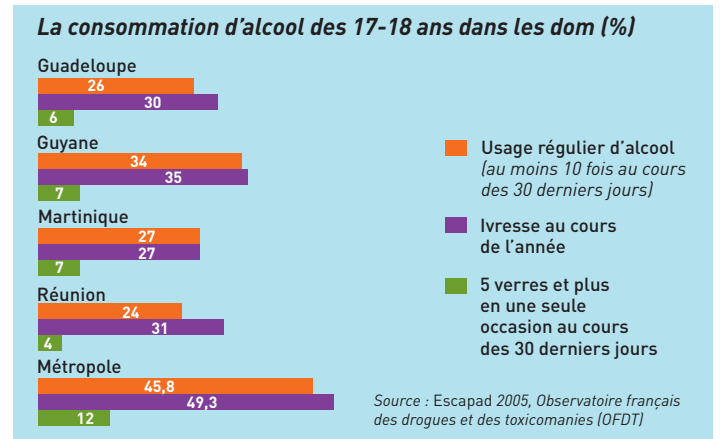
**L'ALCOOLISATION DES JEUNES**  
Les consommations et les ivresses chez les adolescents apparaissent nettement plus répandues dans l'Ouest de la France. Elles sont plus rares dans les régions allant du Nord – Pas-de-Calais au Centre, en passant par la Picardie, la Haute-Normandie et l'Île-de-France qui affiche une sous-consommation marquée. S'agissant des boissons consommées, les chiffres ne révèlent pas de véritable logique régionale. Néanmoins, pour schématiser, dans le Nord, les jeunes boivent moins de vin, d'alcools forts et de bière, mais plus de prémix<sup>2</sup> et de champagne. Dans le Sud, ils préfèrent le vin, la bière, les apéritifs anisés, les alcools forts et les cocktails. À l'Est, ils consomment plus de bière et moins de rhum, d'alcools forts et de cocktails. L'Ouest se distingue par une surconsommation de la plupart des types d'alcool, certaines régions s'y singularisant ainsi par un cumul des produits. Dans les dom, les jeunes présentent des niveaux de consommation

et d'ivresses nettement inférieurs – la Réunion affiche ainsi les plus faibles taux d'usage régulier (voir graphique).

**L'ALCOOLISATION DES ADULTES**  
Les habitants de l'Ouest n'affichent pas un usage plus important – les régions Basse-Normandie et Pays de la Loire apparaissent même sous-consommatrices –, mais les excès ponctuels et les ivresses y sont plus répandus. Le Nord – Pas-de-Calais, le Midi-Pyrénées et le Languedoc-Roussillon présentent une consommation quotidienne supérieure à la moyenne, mais une fréquence des ivresses équivalente, voire inférieure pour le Nord – Pas-de-

Calais. Enfin, l'Île-de-France se caractérise par une alcoolisation limitée et des ivresses plus rares ; la Bretagne par des ivresses plus répandues. Concernant les types de boissons alcoolisées bues, le Sud, la Franche-Comté et les Pays de la Loire enregistrent une préférence pour le vin. La bière est présente dans le Nord et l'Est, mais se fait plus rare dans le Sud. Les alcools forts sont davantage consommés dans l'Ouest et plus délaissés à l'Est. ■

1. Enquête sur la santé et les consommations lors de l'appel de préparation à la défense.  
2. Mélange préparé à base de vodka, de rhum ou de whisky et de soda.



# FOCUS Homosexualité : lutter contre la discrimination

LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE ET L'INPES ONT LANCÉ UN CONCOURS DE SCÉNARIOS POUR SENSIBILISER LE PUBLIC AUX CONSÉQUENCES DE L'HOMOPHOBIE ET FAVORISER L'ACCEPTATION DE LA DIFFÉRENCE.

La perception sociale négative et dévalorisante de l'homosexualité et des comportements homosexuels apparaît comme le principal vecteur de souffrance psychique pour les jeunes en questionnement sur leur identité affective et sexuelle. À l'âge où se construit cette identité, l'homophobie et sa violence sont vécues comme particulièrement déstructurantes. Dans ce contexte, l'attention des professionnels – psychologues scolaires ou enseignants, par exemple – peut se révéler essentielle pour atténuer détresse et défaillance de l'estime de soi et prévenir des suicides.

Le 14 octobre dernier, le ministère chargé de la santé et l'INPES, en partenariat avec le groupe CANAL+, ont lancé un [concours de scénarios](#) pour sensibiliser chacun au rejet, au mal-être et au risque suicidaire des jeunes homosexuels. Intitulé « Jeune et homo sous le regard des autres », il invite les personnes de 16-30 ans à s'exprimer sur la découverte de leur identité affective et sexuelle, ou sur celle d'un proche, ou sur l'homophobie. Objectif : faire évoluer les représentations sociales, favoriser le dialogue et susciter une réflexion sur les conséquences dramatiques de l'homophobie.

Du 14 octobre au 4 novembre, des bannières de promotion du concours sont diffusées sur Internet. Les participants sont invités à déposer un synopsis – témoignage personnel ou pure fiction – sur le site dédié [www.le-regard-des-autres.fr](http://www.le-regard-des-autres.fr) le 2 décembre au plus tard.

Présidé par le réalisateur André Téchiné et composé essentiellement de professionnels de

santé, d'acteurs du monde associatif et d'artistes, le jury sélectionnera les quatre meilleures histoires au regard de leur justesse, de leur originalité et de leur capacité à nourrir la réflexion et le dialogue. Ces synopsis feront l'objet de courts-métrages et seront diffusés sur les chaînes du groupe CANAL+ et dans les salles de cinéma Utopia, en 2009. ■

## UN SITE CONTRE LE REJET

Spécialement conçu pour le concours, [www.le-regard-des-autres.fr](http://www.le-regard-des-autres.fr) donne le ton dès sa page d'accueil, avec la phrase « La seule différence entre l'homosexualité et l'hétérosexualité, c'est l'homophobie ». Outre une présentation détaillée du concours, le site a pour objectif de rompre l'isolement des jeunes qui se posent des questions sur leur identité affective et sexuelle, en leur proposant des témoignages, une bibliographie et des liens vers les associations partenaires du concours (Inter LGBT, Le Mag, La ligne Azur, SOS Homophobie, Contact).

## DÉCRYPTAGE Sexualité des ados : libérer la parole

MÉCONNAISSANCE DES DIFFÉRENTS MODES DE CONTRACEPTION ET DE LEUR UTILISATION, PERSISTANCE D'IDÉES REÇUES ET DE TABOUS LIÉS À LA SEXUALITÉ, INTERRUPTIONS VOLONTAIRES DE GROSSESSE (IVG) EN AUGMENTATION CHEZ LES MOINS DE 20 ANS... DANS CE CONTEXTE, DEPUIS LE 20 OCTOBRE, L'INPES DIFFUSE DES PROGRAMMES COURTS POUR INFORMER ET SENSIBILISER LES JEUNES.

En France, une grossesse sur trois est non prévue, alors que 80 % des femmes utilisent une contraception. Par ailleurs, depuis 2002, le nombre d'IVG est en augmentation chez les moins de 20 ans, malgré, notamment, le développement de la contraception d'urgence. Ces paradoxes révèlent un usage inadéquat des moyens contraceptifs, l'existence d'idées préconçues et une information insuffisante.

Du 20 octobre au 28 décembre 2008, l'INPES diffuse quatre fois par jour [une série de programmes courts](#) sur M6 et W9 – chaînes leaders pour les adolescents. Ces films d'une minute, intitulés « La Répét. Amour & comédie », abordent de nombreuses questions liées à la sexualité des jeunes – en particulier les 15-20 ans : les premières fois, la contraception, le respect dans les relations filles / garçons, la prévention du VIH et des autres infections sexuellement transmissibles, etc. Objectif : aborder la sexualité des ados, lever les tabous qui lui sont liés et faire évoluer les connaissances,

afin d'aider les jeunes à faire les bons choix et de prévenir les comportements à risque. Au total, 35 programmes courts sont diffusés. Ils ne montrent pas des adolescents plongés dans la réalité de leurs problèmes, mais des comédiens, dans un théâtre, interprétant des scènes de la vie quotidienne des jeunes d'aujourd'hui. Grâce au décor, au travail des acteurs et aux interventions du metteur en scène, Mehdi Charef, une distance est instaurée. L'objectif est de générer un sentiment d'identification à travers un langage, des codes et des attitudes de « la vraie vie », tout en évitant le voyeurisme et en gardant une relative légèreté propre à la comédie. ■

**Diffusion sur M6 :**  
du lundi au vendredi, à 11 h 50, 18 h et 19 h 45 ; le samedi à 12 h 20 et 20 h 40 ; le dimanche à 12 h 10 et 19 h 45.

**Diffusion sur W9 :**  
du lundi au dimanche, à 20 h 40.

### L'IVG en chiffres<sup>1</sup>

➔ Depuis 2002, le nombre d'IVG est relativement stable, avec un taux moyen de recours d'environ 14,5 IVG pour 1 000 femmes (en métropole). Toutefois, sur la même période, on observe une tendance à la hausse chez les moins de 20 ans. Ainsi, en 2006, 13 230 jeunes filles de 15 à 17 ans et 848 de moins de 15 ans ont été concernées par une IVG. En métropole, quatre régions ont des taux supérieurs à la moyenne : la Corse (22,5 pour 1 000), la région Provence – Alpes – Côte d'Azur (20,4), l'Île-de-France (19,2) et le Languedoc-Roussillon (18). Les Dom affichent également un taux supérieur à la moyenne de 28 IVG pour 1 000. En Guadeloupe, en Guyane et à la Réunion, le recours à l'IVG concerne environ 3 jeunes filles sur 100, contre 1,8 en métropole.

### Des connaissances insuffisantes

➔ Menée par l'INPES en 2007, l'enquête « Les Français et la contraception » révèle une relative méconnaissance du fonctionnement du corps, du cycle féminin et de la sexualité dans sa dimension physiologique. Ainsi, 64 % des Français pensent à tort que certains jours ne présentent aucun risque de grossesse si l'on surveille bien son cycle. De même, plus de la moitié croient qu'une femme ne peut pas être enceinte si elle a un rapport sexuel non protégé pendant ses règles.

### Des idées reçues sur la contraception

➔ Selon cette même enquête, 22 % des Français pensent que la pilule peut rendre stérile, 24 % qu'elle fait systématiquement grossir et 50 % que le stérilet est réservé aux femmes ayant déjà eu un enfant. Enfin, un jeune âgé de 15 à 20 ans sur dix ignore que la pilule ne protège pas des infections sexuellement transmissibles.

1. Études et Résultats n° 659 – Septembre 2008 – Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees).

## Journées de la prévention : appel à communications jusqu'au 17 novembre

Les 5<sup>e</sup> Journées de la prévention, organisées par l'INPES, en partenariat avec de nombreux organismes, se tiendront les 2 et 3 avril 2009, à la Maison de la Mutualité à Paris. Les professionnels souhaitant intervenir lors de ces Journées sont invités à répondre à l'appel à communications lancé le 15 septembre dernier, en déposant un résumé de leur projet sur le site de la manifestation, au plus tard le 17 novembre 2008. Neuf sessions thématiques sont au programme de cette nouvelle édition :

- « Promotion de la santé dans les entreprises » abordera la prévention des risques professionnels et l'amélioration de la santé et du bien-être de la population active. Elle présentera plusieurs projets de promotion de la santé en entreprise menés en France et à l'étranger.
- « Bien vieillir et inégalités sociales de santé » évoquera les disparités touchant les personnes âgées et leurs besoins en matière de santé. Cette session proposera des exemples de pratiques professionnelles et de projets d'action.
- « Stratégies d'action pour promouvoir l'activité physique au quotidien » exposera plusieurs expériences françaises et internationales.
- « Modèles et pratiques en éducation du patient : apports internationaux » portera sur les actions éducatives dans le champ des maladies chroniques.
- « Compétences et partenariat en éducation pour la santé en milieu scolaire » s'intéressera aux professionnels intervenant dans ce domaine.
- « Les jeunes, acteurs de leur santé » cherchera à cerner la place accordée aux jeunes dans les politiques publiques.
- La session « Recherches évaluatives en prévention et promotion de la santé » s'appliquera à valoriser ce champ de recherche.

Sur les neuf sessions, deux ne sont pas ouvertes à l'appel à communication : « Place et enjeux de l'information et de la documentation en éducation pour la santé » et « ARS et promotion de la santé » consacrée à l'évolution des enjeux de la promotion de la santé et aux modalités de mise en œuvre des agences régionales de santé (ARS).

Délai de réponse à l'appel à communications : 17 novembre 2008.  
Inscriptions aux Journées à partir du 2 février 2009.

## ► Journées annuelles de santé publique 2008

Organisées du 17 au 20 novembre 2008, ces 12<sup>e</sup> Journées accueilleront, à Québec, une rencontre francophone internationale sur les inégalités sociales de santé. À cette occasion, l'INPES, partenaire de la manifestation, coordonnera deux ateliers. L'un portera sur les *Rôles et limites de la communication en santé publique comme stratégie pour réduire les inégalités sociales de santé : le cas de la nutrition* ; l'autre traitera des *bases de données des bonnes pratiques : un outil d'appui aux acteurs de la santé publique et de la promotion de la santé*. Par ailleurs, plusieurs experts de l'Institut interviendront lors des sessions *Comment les pratiques en milieu scolaire agissent-elles au regard des inégalités sociales de santé ? Regard sur trois continents* et *Inégalités sociales et santé mentale : où est l'espoir de changement ?*

- Les Journées annuelles de santé publique 2008

et organisé par le Comité départemental d'éducation pour la santé des Alpes-Maritimes, à Nice.

→ **DU 17 AU 20 NOVEMBRE**  
**12<sup>e</sup> journées annuelles de santé publique** organisées par l'Association des médecins spécialistes en santé communautaire du Québec, l'Association pour la santé publique du Québec, l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux, les directions de santé publique des agences de la santé et des services sociaux, l'Institut national de santé publique du Québec et le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, à Québec (Canada).

→ **DU 26 AU 28 NOVEMBRE**  
**10<sup>e</sup> édition des Journées de veille sanitaire 2008**

organisées par l'Institut de veille sanitaire, à Paris.

→ **DU 11 AU 13 DÉCEMBRE**  
**Conférence internationale** Drogues et Cultures, organisée par l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies avec le partenariat de la Chaire santé de Sciences Po, et le soutien de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies et du Groupe Pampidou, à Paris.

  
www.inpes.sante.fr

## PUBLICATIONS INPES

### NOUVEAUTÉS

#### Développer l'esprit critique

Médias et santé sont au cœur du [numéro 396 de La Santé de l'homme](#). Face au foisonnement des messages sanitaires délivrés sur Internet, dans les journaux ou encore à la télévision, le magazine s'interroge sur leur crédibilité, leur impact, leurs effets, etc. Au sommaire : une mise en perspective de l'information sur la santé et une incitation à l'esprit critique, la relation du jeune public avec les différents médias ou encore la place du décryptage de l'information à l'école.

#### Cancer du col de l'utérus

La collection « Repères pour votre pratique » propose un numéro sur la [Prévention des lésions pré-cancéreuses et cancéreuses du col de l'utérus](#).

Destiné aux médecins, ce document est entièrement consacré aux deux moyens existants pour prévenir ces cancers : la vaccination contre les infections par certains papillomavirus et le dépistage par frottis cervical. Au sommaire : informations pratiques, données statistiques, recommandations et liens vers des sites de référence.

#### Accidents de la vie courante

Le « Repères pour votre pratique » sur le thème de la [Prévention des chutes chez la personne âgée à domicile](#) est désormais disponible en version anglaise, sous le titre [Fall prevention in the elderly living at home](#). Téléchargeable sur le site de l'INPES, il rappelle aux médecins l'efficacité des programmes de prévention des chutes, identifie les personnes vulnérables et évoque les différents facteurs de risque. Enfin, il propose des pistes pour aborder le sujet en consultation.

#### Vaccinations

Le [Guide des vaccinations 2008](#) délivre à l'ensemble des professionnels de santé – et plus particulièrement aux médecins – les informations mises à jour sur le sujet. Au sommaire de cette troisième édition : le calendrier vaccinal 2008, le vaccin contre les infections à papillomavirus humains, la suppression de l'obligation vaccinale par le BCG des enfants et des adolescents ou encore les nouvelles recommandations relatives à la varicelle.

### RÉÉDITIONS

#### Prévenir les chutes

Destinée aux personnes âgées en perte d'autonomie, la brochure [Accidents de la vie courante : Comment aménager sa maison pour éviter les chutes ?](#) délivre conseils et astuces pour réduire les risques. Elle incite aussi à surveiller sa vue et son audition, à bien se nourrir et à faire de l'exercice pour bien vivre au quotidien. Enfin, le document oriente vers les services d'aides à la personne et les structures d'information.

## AGENDA

### → DU 5 AU 7 NOVEMBRE

**Salon infirmier 2008** organisé par Wolters Kluwer France, à Paris (Porte de Versailles). Présence de l'INPES sur le stand E16-E17.

### → LES 6 ET 7 NOVEMBRE

**Séminaire européen** sur l'intégration des politiques en matière de pollution atmosphérique et de changement climatique en Europe, organisé par l'Association pour la prévention de la pollution atmosphérique (Appa), la Fédération européenne des Appa et l'Union internationale des Appa, à Strasbourg, au Parlement européen.

### → LE 13 NOVEMBRE

**4<sup>e</sup> atelier trimestriel** d'analyse et de présentation d'outils, consacré à la nutrition – « Fourchettes & baskets », « Alimentation atout prix » et « Photo-alimentation » –

## équilibres

#### Édition : INPES

42, boulevard de la Libération  
93203 Saint-Denis Cedex (France)  
Tél. 01 49 33 22 22 – www.inpes.sante.fr

#### Directeur de la publication

Philippe Lamoureux

#### Comité de rédaction

Yves Gery, Claire Méheust, Jeanne Herr

Mise en ligne : Philippe Cornet

#### Ont participé à ce numéro

François Beck, Nicole Civatte, Jennifer Davies, Annick Gardies, Delphine Girard, Martine Laperque, Aurélie Martzel, Tania Rosillo, Sophie Sabin, Anne-Juliette Serry, Fabienne Thomas

#### Conception-rédaction, iconographie

PCA : 01 42 84 18 17

**Chef de projet** : Isabelle Servais-Hélie

**Coordination** : Sandrine Cunha

**Directeur artistique** : Vincent Treppoz

**Photo** : Alexey Klementiev / Fotolia.com

Dépôt légal : novembre 2008

ISSN : 1963-1936

Nous écrire : [equilibres@inpes.sante.fr](mailto:equilibres@inpes.sante.fr)

Pour commander les documents de l'INPES : [edif@inpes.sante.fr](mailto:edif@inpes.sante.fr)